



**BRUSSELS AIRLINES MASTERCARD – REVALORISATION DE TICKETS
DECLARATION DE SINISTRE**

INFORMATIONS GENERALES

Assureur : **AIG Europe Limited, succursale Belge**
11, Boulevard de la Plaine
B-1050 Bruxelles - Belgique
☎ : +32 2 739 96 50
✉ : claims.be@aig.com

Titulaire de la carte Brussels Airlines Mastercard (nom et adresse) :

Numéro de la carte Brussels Airlines Mastercard: - XX-XXXX-XXXX

TYPE DE CARTE: _____

(la validité de la carte sera vérifiée)

Assuré et voyage

• Nom et prénom : _____

• Adresse : _____

• Lien de parenté avec le titulaire de la **Brussels Airlines Mastercard**:

• Date de naissance : / /

• Téléphone privé / travail : _____

• E-mail : _____

• Pays de domicile : _____

• Départ le : / / de _____ à destination : _____

• Retour le : / / de _____ à destination : _____

• Nature du voyage : Privé Travail

• Nombre de voyageurs + relation avec le titulaire de la carte **Brussels Airlines Mastercard**:

• Identité de la (des) victime(s) si différente(s) du titulaire :



**BRUSSELS AIRLINES MASTERCARD – REVALORISATION DE TICKETS
DECLARATION DE SINISTRE**

REMBOURSEMENT

Remboursement (cf. Conditions de la police)

• Numéro de compte bancaire: - -

• SWIFT (BIC) : _____

• IBAN : _____
(International Banking Account Number)

• Nom et adresse de la Banque :

**Merci d'envoyer le formulaire complété ainsi que tous les documents requis à
AIG Europe Limited, Succursale belge, Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles**



**BRUSSELS AIRLINES MASTERCARD – REVALORISATION DE TICKETS
DECLARATION DE SINISTRE**

**SINISTRE
(à compléter par le titulaire de la Brussels Airlines Mastercard)**

• Date du paiement avec la carte **Brussels Airlines Mastercard**: / /

• Date du sinistre / préjudice : / /

• Lieu et circonstances du sinistre / préjudice :

• Description :

• Possibilités de compensation et actions déjà entreprises :

• Existe-t-il un droit d'action / de recouvrement auprès d'une tierce partie ?

• Avez-vous entrepris vous-même une action à cet égard ?



BRUSSELS AIRLINES MASTERCARD – REVALORISATION DE TICKETS DECLARATION DE SINISTRE

Données Personnelles

Comment utilisons-nous les Informations Personnelles ?

Nous, AIG Europe, nous engageons à protéger la vie privée de nos clients, demandeurs en indemnisation et autres contacts commerciaux.

Les « **Informations Personnelles** » sont des informations qui vous identifient et vous concernent, ou qui identifient et concernent d'autres individus (par ex., votre compagnon/compagne ou d'autres membres de votre famille). Si vous fournissez des Informations Personnelles d'un autre individu, vous devez (sauf convention contraire) informer cet individu du contenu de la présente clause et de notre Politique en matière de protection de la vie privée, et obtenir son autorisation (dans la mesure du possible) pour nous communiquer ses Informations Personnelles.

Quel type d'Informations Personnelles recueillons-nous et pourquoi ? – En fonction de notre relation avec vous, les Informations Personnelles recueillies peuvent inclure : coordonnées, informations financières et coordonnées bancaires, informations et note de solvabilité, informations sensibles sur l'état de santé (recueillies avec votre consentement si le droit applicable l'impose), ainsi que d'autres Informations Personnelles fournies par vous ou que nous obtenons dans le cadre de notre relation avec vous. Les Informations Personnelles peuvent être utilisées à différentes finalités :

- Gestion des contrats d'assurance, par ex., communication, gestion des sinistres et indemnisation
- Faire des évaluations et prendre des décisions concernant la fourniture d'une couverture d'assurance, les conditions d'assurance et l'indemnisation des sinistres
- Assistance et recommandations pour des voyages et des problèmes médicaux
- Gestion de nos opérations commerciales et infrastructures informatiques
- Prévention, détection et enquêtes sur la criminalité, par ex., fraudes et blanchiment d'argent
- Établissement et défense de droits en justice
- Conformité légale et réglementaire (y compris respect des lois et règlements en vigueur dans des pays autres que votre pays de résidence)
- Surveillance et enregistrement des appels téléphoniques à des fins de contrôle qualité, de formation et de sécurité
- Etudes de marché et analyses
- Audit (interne)

Informations Personnelles Sensibles – en vue de la souscription d'une assurance et de l'évaluation d'un sinistre, nous collecterons, utiliserons et communiquerons certaines Informations Personnelles Sensibles concernant votre santé ou votre situation médicale. Lorsque nous les traitons, nous le faisons sur la base de votre consentement explicite ou comme autorisé par la loi.



BRUSSELS AIRLINES MASTERCARD – REVALORISATION DE TICKETS DECLARATION DE SINISTRE

Partage d'Informations Personnelles – Des Informations Personnelles peuvent être partagées aux fins susmentionnées avec des sociétés de notre groupe et des tiers (comme des courtiers et d'autres distributeurs d'assurances, assureurs et réassureurs, organismes d'évaluation du crédit, professionnels de santé et autres prestataires de services). Des Informations Personnelles seront communiquées à d'autres tiers (y compris aux autorités) si la loi ou la réglementation l'imposent. Des Informations Personnelles (y compris des informations sur les dommages corporels) peuvent être enregistrées dans les fichiers des sinistres accessibles aux autres assureurs. Des Informations Personnelles peuvent être communiquées à des acquéreurs et à des acquéreurs potentiels, et transférées au moment de la vente de notre société ou du transfert d'actifs de la société.

Transferts internationaux – En raison de la nature internationale de nos activités, des Informations Personnelles peuvent être transférées à des entités basées dans d'autres pays (notamment aux États-Unis, en Chine, au Mexique, en Malaisie, aux Philippines, aux Bermudes et dans d'autres pays qui peuvent avoir une législation en matière de protection des données différente de celle en vigueur dans votre pays de résidence). Lorsque nous procédons à ces transferts, nous prenons les mesures nécessaires pour que vos Informations Personnelles soient correctement protégées et transférées conformément à la législation applicable en matière de protection des données. Des informations complémentaires sur les transferts internationaux sont fournies dans notre Politique en matière de protection de la vie privée (voir ci-dessous).

Sécurité des Informations Personnelles – Des mesures de sécurité techniques et physiques appropriées sont mises en œuvre pour protéger vos Informations Personnelles. Lorsque nous fournissons des Informations Personnelles à un tiers (y compris à nos prestataires de services) ou que nous faisons appel à un tiers pour recueillir des Informations Personnelles pour notre compte, le tiers est sélectionné soigneusement et est tenu de mettre en œuvre des mesures de sécurité appropriées.

Vos droits – La législation applicable en matière de protection des données vous reconnaît certains droits à l'égard de l'utilisation de vos Informations Personnelles. Ces droits s'appliquent uniquement dans certains cas, et sont soumis à quelques exceptions. Ces droits peuvent inclure le droit d'accéder à vos Informations Personnelles, le droit de corriger les données erronées, le droit à l'effacement de vos données ou à la limitation de leur utilisation. Ces droits peuvent également inclure le droit de transmettre vos données à une autre organisation, le droit de vous opposer à notre utilisation de vos Informations Personnelles, le droit de demander à ce que certaines décisions automatisées que nous prenons incluent une intervention humaine, le droit de retirer votre consentement et le droit d'introduire une plainte auprès de l'autorité en charge de la protection des données. Des informations complètes sur vos droits et les modalités d'exercice de ces droits sont fournies dans notre Politique de en matière de protection de la vie privée (voir ci-dessous).



**BRUSSELS AIRLINES MASTERCARD – REVALORISATION DE TICKETS
DECLARATION DE SINISTRE**

Politique en matière de protection de la vie privée – Vos droits et les différentes manières dont nous pouvons recueillir, utiliser et communiquer vos Informations Personnelles sont précisés dans notre Politique en matière de protection de la vie privée sur : <http://www.aig.be/fr/protection-des-donnees-personnelles>. Vous pouvez également en demander un exemplaire par courrier à l'adresse suivante : Délégué à la Protection des données / Data Protection Officer, AIG Europe, Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles ou par e-mail à : dataprotectionofficer.be@aig.com.

DECLARATION DE L'ASSURE

Le soussigné déclare avoir répondu aux questions de manière correcte et que toutes les informations données sont exactes. Le soussigné confirme également qu'aucune information liée au sinistre et aux circonstances qui l'ont causé n'a été omise.

Date + signature de l'assuré

**Merci d'envoyer le formulaire complété ainsi que tous les documents requis à
AIG Europe Limited, Succursale belge, Boulevard de la Pleine 11, 1050 Bruxelles**

AIG Europe Limited. Société de droit britannique. Numéro de société: 01486260.
Siège social: The AIG Building, 58 Fenchurch Street, Londres EC3M 4AB, Royaume Uni.
Compagnie d'assurance autorisée par le UK Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, Londres EC2R 6 DA, Royaume Uni.

Succursale Belge située Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles, Belgique. RPM Bruxelles - TVA BE 0847.622.919,
inscrite à la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 1136. La BNB est située Boulevard de Berlaimont 14 à 1000 Bruxelles.
Veuillez trouver notre Privacy et AssurMifid Policy sur www.aig.be.



**BRUSSELS AIRLINES MASTERCARD – REVALORISATION DE TICKETS
DECLARATION DE SINISTRE**

PIECES JUSTIFICATIVES

Les frais du voyage supplémentaires : €

Veuillez mentionner si les frais supplémentaires, occasionnés par une modification de votre billet de voyage (aller-retour) dans une classe supérieure, sont dus à:

- Un retard de vol/ liaison ferroviaire, une annulation de vol/ liaison ferroviaire, une réservation en surnombre
- Une correspondance manquée sur le lieu de transit, suite à l'arrivée tardive du vol de ligne ou de la liaison ferroviaire
- Autre:

Est-ce qu'une alternative vous a été proposée par le transporteur endéans les 4 heures ?

- Oui Non

Documents à joindre à ce formulaire :

- La copie du relevé de compte attestant le débit du prix d'achat des tickets concernés par l'intermédiaire de la carte **Brussels Airlines Mastercard**,
- L'attestation des autorités compétentes avec indication claire du délai/ du retard,
- La copie du relevé de compte attestant le débit des frais complémentaires du ticket modifié par l'intermédiaire de la carte **Brussels Airlines Mastercard**.

DECLARATION DE L'ASSURE

Le soussigné déclare que les informations données ci-dessus sont complètes, correctes et exclusivement liées au sinistre et que les frais n'ont pas été déclarés auprès d'une autre compagnie. Par la présente, le soussigné autorise la compagnie à récupérer les frais auprès d'un tiers responsable.

Date + signature de l'assuré

**Merci d'envoyer le formulaire complété ainsi que tous les documents requis à
AIG Europe Limited, Succursale belge, Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles**

AIG Europe Limited. Société de droit britannique. Numéro de société: 01486260.
Siège social: The AIG Building, 58 Fenchurch Street, Londres EC3M 4AB, Royaume Uni.
Compagnie d'assurance autorisée par le UK Prudential Regulation Authority, 20 Moorgate, Londres EC2R 6 DA, Royaume Uni.

Succursale Belge située Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles, Belgique. RPM Bruxelles - TVA BE 0847.622.919,
inscrite à la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 1136. La BNB est située Boulevard de Berlaimont 14 à 1000 Bruxelles.
Veuillez trouver notre Privacy et AssurMifid Policy sur www.aig.be.